

Inondations du Rec de Veyret

Vers un territoire plus sûr

CRUE DU REC DU VEYRET DU 18 JANVIER 2026



Les impacts d'une crue centennale :



2 649 logements



8 500 personnes



200 entreprises



2m d'eau dans certaines zones



58M€ de dégâts matériels estimés

L'édito du Président

Protéger Narbonne et Montredon-des-Corbières contre les crues

Le projet d'aménagement du Rec de Veyret avance.

Le temps des études peut paraître long, mais il est nécessaire pour avancer sereinement vers la réalisation qui permettra enfin aux riverains du Rec d'être protégés des événements majeurs qui peuvent survenir à tout moment et mettre en danger les vies et les biens matériels. En 2021, une première phase de concertation avait permis de vous présenter un parti d'aménagement répondant à une logique de prévention contre les crues centennales. Un Avant Projet a été voté en novembre 2021 par les élus du du Syndicat mixte du delta de l'Aude (SMDA). Depuis, les études environnementales, patrimoniales, paysagères et géotechniques se succèdent, afin de disposer de toutes les données permettant de vous proposer un projet fiable, pérenne et s'inscrivant parfaitement dans le cadre réglementaire.

La crue de janvier 2026 est venue nous le rappeler : le Rec de Veyret représente un risque. Ce risque avéré est connu depuis de nombreuses années et matérialisé par l'inscription du projet d'aménagement

au troisième Plan d'action et de prévention des inondations (Papi 3). Le projet d'aménagement du bassin versant du Rec de Veyret est le projet le plus important que le SMDA ait porté depuis sa création. C'est un projet crucial pour l'avenir de ce territoire.

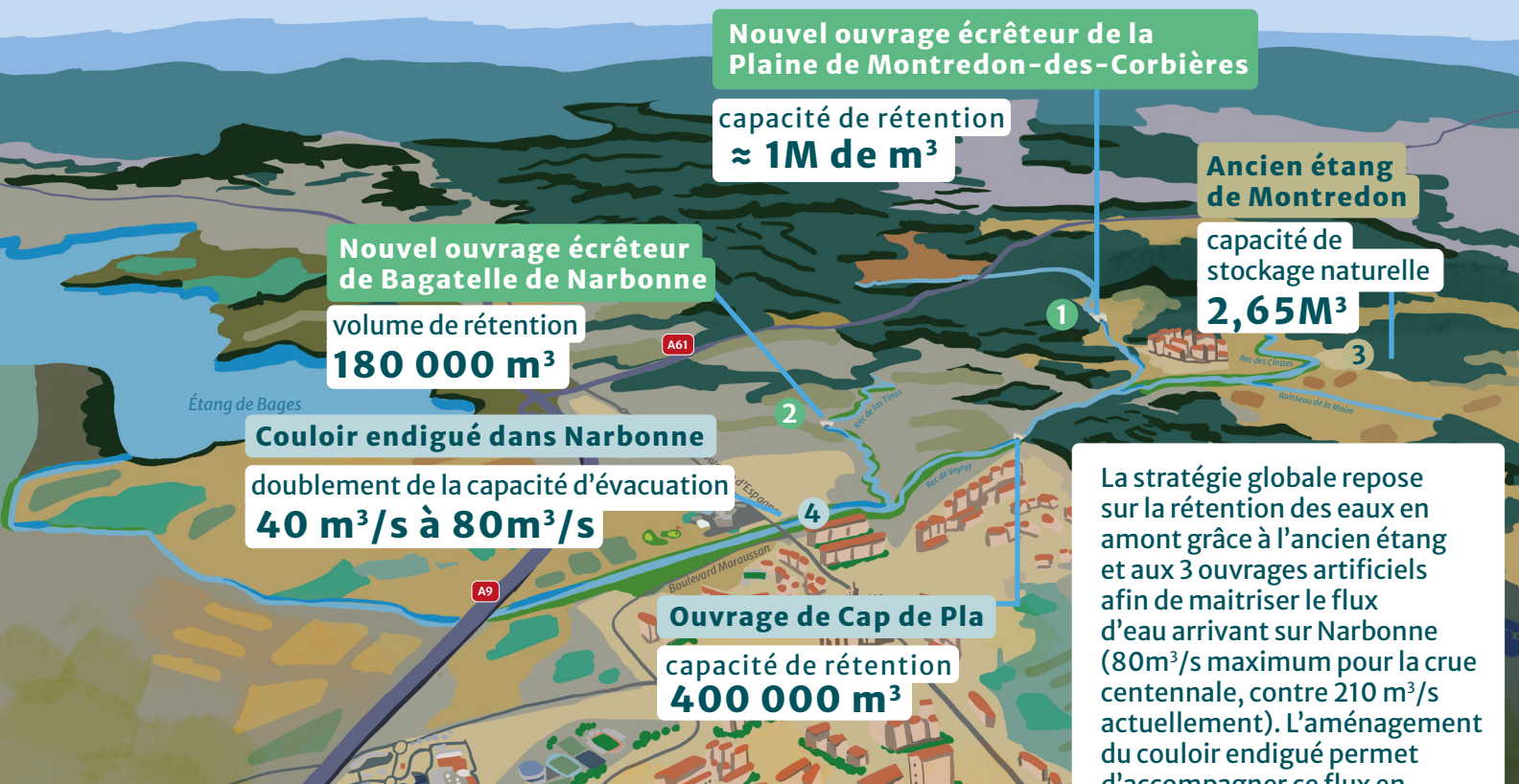
Les élus du SMDA ont donc décidé de demander un accompagnement de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), afin que toutes les citoyennes et les citoyens aient l'assurance d'avoir été entendus et écoutés et que toutes les interrogations reçoivent un traitement égal. Différents événements ponctueront les mois de juin et juillet 2026 afin d'ouvrir des espaces d'expression et d'information autour du projet. Vos contributions permettront d'améliorer le projet, nous espérons donc vous y voir nombreux.



Xavier Bélar
Président du SMDA

Où en est le projet ?

Le projet proposé est constitué de 4 ouvrages complémentaires, dont 2 nouveaux (en vert sur l'illustration) et 2 existants, destinés à être adaptés (en bleu sur l'illustration). Le projet prend également en compte le rôle de retenue joué par l'ancien étang de Montredon.



Les études techniques réalisées et en cours

Le projet d'aménagement du Rec de Veyret, par sa nature, entraîne la mise en œuvre d'inventaires et d'études avant travaux imposés par la Loi.

Ils couvrent tous les aspects du projet et sont destinés à minimiser les impacts, grâce à une connaissance fine des caractéristiques de chaque site d'implantation, sur différents plans : environnemental (faune et flore), patrimonial, paysager, géotechnique.

Les inventaires « biodiversité »

En ce qui concerne les inventaires « Faune et flore », l'objectif est de recenser les espèces, de localiser les habitats pour l'ensemble des sites. Concrètement, ces études se déroulent sur au moins une année complète afin d'avoir des informations sur les 4 saisons différentes. Pour le Rec de Veyret, elles sont en cours depuis 2023 et prennent aussi en compte la question spécifique du passage des incendies.

Les inventaires patrimoniaux

La présence d'éléments patrimoniaux dans la plaine de Montredon-des-Corbières (Château du Castellans, montjoies et aqueduc des sources de Fontfroide) nécessite la réalisation d'une étude patrimoniale qui va démarrer au premier semestre 2026.

Le diagnostic paysager

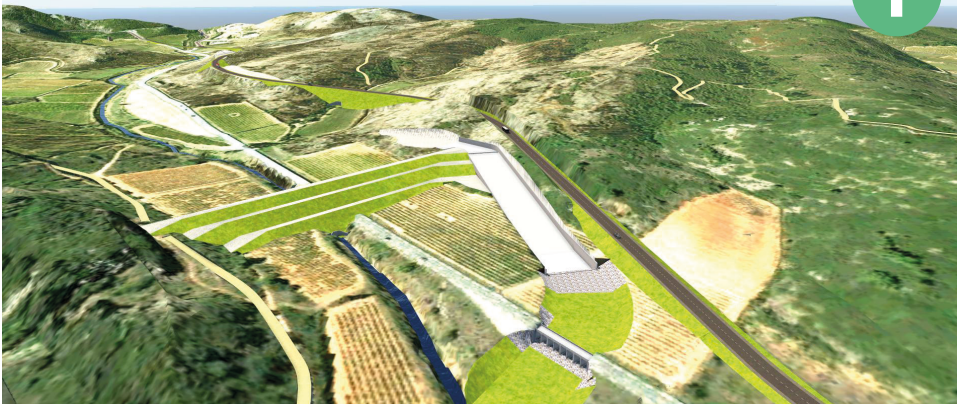
L'implantation d'un ouvrage nécessite une étude paysagère spécifique qui doit prendre en compte l'ensemble de l'environnement. Les conclusions seront rendues à la fin de l'été 2026.

Les inventaires géotechniques

Enfin, les études géotechniques (étude des sols et des matériaux), nécessaires pour la sécurité des ouvrages, sont en cours. Les premières conclusions seront rendues à l'automne 2026.

Quels aménagements prévus ?

OUVRAGE DE LA PLAINE (MODÉLISATION 3D)



OUVRAGE DE BAGATELLE (MODÉLISATION 3D)



L'emplacement précis des ouvrages est calculé pour maximiser la zone de rétention de l'eau, tout en minimisant l'emprise au sol.

Le couloir endigué est actuellement largement sous-dimensionné. Sa capacité maximale est de $40 \text{ m}^3/\text{s}$ alors qu'une crue centennale en l'état actuel provoquerait un débit de $210 \text{ m}^3/\text{s}$. En complémentarité du dispositif amont, le doublement de sa largeur (et donc de sa capacité) permettra de protéger contre une crue centennale.

COULOIR ENDIGUÉ (MODÉLISATION 3D)



L'ancien étang de Montredon constitue une vaste zone de stockage essentielle dans le dispositif proposé. Avec sa capacité de $2,65 \text{ M}$ de m^3 , il joue un rôle central dans la protection du bassin versant. Le ruisseau de la Maire évacue ses eaux et rejoint le Rec de Veyret en amont de Cap de Pla.



Les ouvrages écrêteurs sont construits en travers du cours d'eau. Ils sont destinés à retenir l'eau à partir d'un certain niveau de débit. Ils sont souvent constitués majoritairement de terre et végétalisés afin de s'intégrer au paysage. Ici l'exemple de l'ouvrage de Saint-Géniès-de-Malgoirès (30).

Inondations du Rec de Veyret

Vers un territoire plus sûr

Votre avis est essentiel,
partagez-le !

du 1^{er} juin au 31 juillet 2026

Concertation préalable

Webinaire d'introduction

18h à 19h

1^{er} juin

16 juin

17 juin

23 juin

24 juin

24 juin

Webinaire de pré-synthèse

18h à 19h

1^{er} juillet

20 juillet



Stand aux halles
de Narbonne

du 10 au 13 juin
de 10h30 à 12h30

Ateliers **cadre de vie**

Session 1 - Narbonne Session 2 - Montredon
16 juin de 18h à 20h 17 juin de 18h à 20h

Visite de terrain
espace de Liberté Visite de terrain
espace de Liberté

Ateliers **enjeux et hydraulique**

Session 1 - Narbonne Session 2 - Montredon
23 juin de 18h à 20h 24 juin de 18h à 20h

Permanences au siège du SMDA à Narbonne

- Du 02 juin au 02 juillet les mardis et jeudis de 14h30 à 17h
- Du 08 au 29 juillet les mercredis de 14h30 à 17h

Retrouvez ici tout le programme



smda1134.fr

04.68.65.14.40



Maître d'ouvrage

Appui technique

Partenaires financiers